

Leçon 4 : Dimensions du genre et de la jeunesse dans le financement climatique



Bienvenue!

Tout au long de ce parcours d'apprentissage, nous avons observé de nombreux exemples montrant comment une plus grande inclusion des programmes et actions d'adaptation climatique renforce non seulement la légitimité et la pertinence des efforts d'adaptation, mais aussi leur succès et leur efficacité. Nous avons également exploré la manière dont les perspectives des jeunes et des femmes ont été intégrées à divers degrés dans la sphère politique, et avons examiné les réussites et les défis persistants dans ce domaine.

Le financement climatique est un autre aspect central du discours et de l'action internationaux sur le climat, où les points de vue des jeunes et des femmes sont essentiels pour garantir des solutions climatiques plus équitables, un meilleur retour sur investissement et une plus grande portée et un meilleur impact sur le marché. De même, les jeunes, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), sont des acteurs clés dans la promotion de solutions climatiques innovantes. Pourtant, ils sont souvent négligés dans les processus de décision financière. Le financement climatique doit reconnaître activement les jeunes comme des acteurs essentiels et leur permettre d'accéder aux ressources.

Les obstacles spécifiques à l'inclusion dans le financement climatique, qui peuvent entraver la participation effective des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés, sont résumés dans l'encadré ci-dessous.

1. Introduction



Obstacles à l'inclusion dans le financement climatique

- **Produits financiers** : Les produits financiers traditionnels ne sont souvent pas adaptés aux besoins des populations à faible revenu, ce qui rend difficile pour elles de bénéficier du financement climatique.
- **Espaces de prise de décision** : Les femmes et les jeunes sont souvent sous-représentés dans les espaces de négociation et de prise de décision en matière de financement climatique, ce qui entraîne un manque de perspectives diversifiées dans les décisions politiques et de financement.
- **Politique et gouvernance** : Il est nécessaire de mettre en place des politiques et des structures de gouvernance plus inclusives qui intègrent activement les perspectives de genre et de jeunesse.
- **Déficits de capacité** : De nombreuses organisations manquent de capacités et de ressources pour naviguer dans le paysage complexe du financement climatique, ce qui peut constituer un obstacle important à l'inclusion.
- **Sensibilisation et connaissance** : Les groupes marginalisés manquent souvent de sensibilisation et de connaissances sur les possibilités de financement climatique disponibles. Ce manque d'information peut les empêcher d'accéder aux fonds nécessaires.
- **Normes et préjugés liés au genre** : Les normes et les préjugés socioculturels peuvent restreindre la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de financement climatique.

1. Introduction

La quatrième leçon explore le secteur du financement climatique, en examinant plus particulièrement les obstacles et les leviers actuels à l'intégration des connaissances, des perspectives, des besoins et des priorités des jeunes et des femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des propositions de financement climatique. Ce module propose des textes, de courtes vidéos, des études de cas et des questions de réflexion critique pour vous aider à orienter votre réflexion sur les défis urgents liés à l'accès au financement climatique dans les PMA.

À quoi s'attendre dans ce module :

- Meilleure compréhension des concepts et de la terminologie courants du financement climatique, ainsi que des acteurs, des organisations et des mécanismes de financement influents
- Meilleure compréhension des raisons pour lesquelles l'inclusion des perspectives de genre et de jeunesse est essentielle pour des résultats équitables et efficaces en matière de financement climatique
- Connaissance plus large des principaux obstacles et facteurs favorisant les perspectives de genre et de jeunesse en matière de financement climatique
- Meilleure connaissance des principaux accords de financement climatique et du paysage des négociations sur le financement climatique
- Meilleure compréhension du financement climatique dans le contexte des PMA
- Meilleure compréhension des discours fondamentaux autour du financement de l'adaptation et des pertes et dommages

1. Introduction

Note sur la source : Cette leçon contient de nombreuses sources citées tout au long du texte. Dans les premières sections, nous avons tiré des informations importantes des cinq sources suivantes du cours de courte durée sur le financement climatique en particulier.

Source: <https://unilead.weadapt.org/short-courses/>

Djohy, MS et al., Élaboration de notes conceptuelles et de propositions de financement pour les mécanismes de financement climatique existants. Manuel du cours abrégé 5. Développement des capacitésProgrammeAccès au financement de l'adaptation dans les PMA. Produit dans le cadre du projet UNI-LEAD (Leadership universitaire des PMA pour la catalyse du financement de l'adaptation au changement climatique).

Tenzin Wangmo et al., Principes fondamentaux du financement climatique dans le contexte des PMA. Manuel de la formation abrégée 1. Développement des capacitésProgrammeAccès au financement de l'adaptation dans les PMA. Produit dans le cadre du projet UNI-LEAD (Leadership universitaire des PMA pour la catalyse du financement de l'adaptation au changement climatique).

Chipo, PM et al., (2024) Intégration de l'impact environnemental et social (GESI) dans le financement climatique et les activités d'adaptation. Manuel de la formation courte 3. Développement des capacitésProgrammeAccès au financement de l'adaptation dans les PMA. Produit dans le cadre du projet UNI-LEAD (Leadership universitaire des PMA pour la catalyse du financement de l'adaptation au changement climatique).

Djohy, MS (2024) Financement des secteurs public et privé pour l'adaptation au changement climatique Cahier d'exercices du cours abrégé 2. Développement des capacitésProgrammeAccès au financement de l'adaptation dans les PMA. Produit dans le cadre du projet UNI-LEAD (Leadership universitaire des PMA pour la catalyse du financement de l'adaptation au changement climatique).

Vyas R. et al., (2024). Fondements de l'élaboration d'une logique climatique. Manuel du cours abrégé 4. Développement des capacitésProgrammeAccès au financement de l'adaptation dans les PMA. Produit dans le cadre du projet UNI-LEAD (Leadership universitaire des PMA pour la catalyse du financement de l'adaptation au changement climatique).



2. Qu'est-ce que le financement climatique ?



2. Qu'est-ce que le financement climatique ?

Il n'existe pas de définition communément admise du financement climatique. De nombreuses définitions différentes sont utilisées par des acteurs clés, tels que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), les banques multilatérales de développement (BMD), etc. Le GIEC définit le financement climatique comme s'appliquant à « l'ensemble des flux financiers dont l'effet attendu est de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) et/ou de renforcer la résilience aux impacts de la variabilité climatique et du changement climatique projeté. Cela couvre les fonds privés et publics, les flux nationaux et internationaux et les dépenses d'atténuation et d'adaptation à la variabilité climatique actuelle ainsi qu'au changement climatique futur. »

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Comité permanent des finances utilisent les définitions suivantes :

1. Selon la CCNUCC, le financement climatique fait référence aux « financements locaux, nationaux et transnationaux – provenant de sources de financement publiques, privées et alternatives – qui visent à soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation qui permettront de lutter contre le changement climatique ».
2. Selon le Comité permanent des finances, la définition opérationnelle du financement climatique « vise à réduire les émissions et à améliorer l'absorption des gaz à effet de serre et vise à réduire la vulnérabilité des systèmes humains et écologiques aux impacts négatifs du changement climatique, ainsi qu'à maintenir et à accroître leur résilience ».

Il est important de noter que la définition du financement climatique est elle-même un sujet extrêmement controversé. Les pays développés ne s'accordent pas sur une définition consensuelle afin de préserver une certaine liberté d'interprétation subjective. [Selon Les marqueurs Rio de l'OCDE.](#) Les pays en développement ne croient généralement pas à l'OCDE ni aux données de [l'Initiative pour une politique climatique](#). Les négociateurs du G77 citent dans leurs interventions, comme [Rapports parallèles d'OXFAM](#).

2. Qu'est-ce que le financement climatique ?

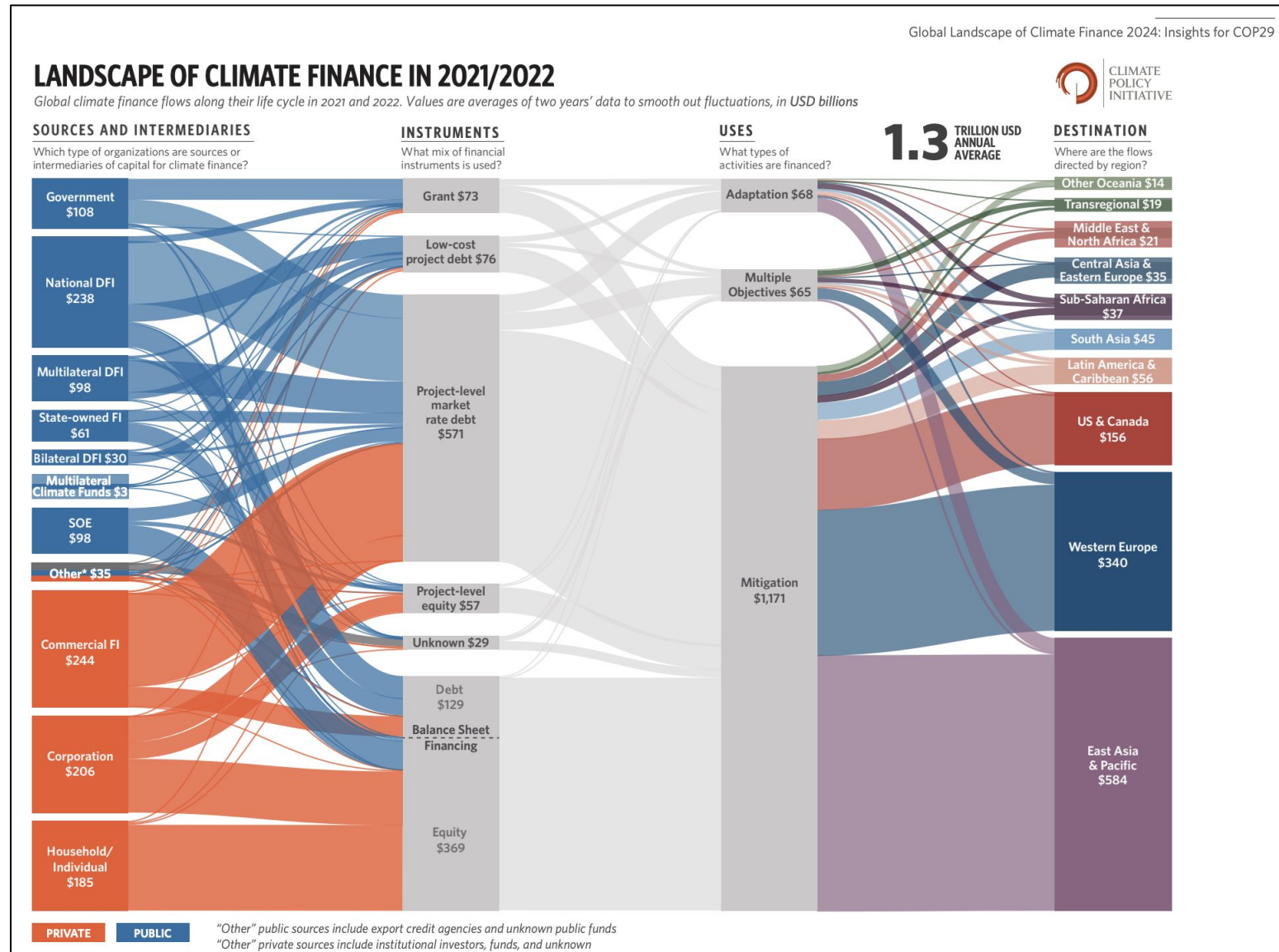
À propos du Comité permanent des finances (CPF) :

Le Comité permanent des finances (CPF) a été créé lors de la COP16 à Cancún pour aider la COP et la CMA à améliorer la cohérence et la coordination du financement de la lutte contre le changement climatique ; à rationaliser les mécanismes financiers ; à mobiliser les ressources financières ; et à mesurer, rendre compte et vérifier l'aide apportée aux pays en développement Parties. Le CPF se voit régulièrement confier de nouveaux mandats pour étudier ces aspects du financement climatique.

Un point essentiel à retenir est que toutes ces définitions continuent d'être extrêmement contestées par les différents partis politiques des différents pays pour différentes raisons.

3. Flux de financement climatique

Le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2023) a estimé les flux de financement climatique des pays développés vers les pays en développement à 89,6 milliards USD en 2021 (sources publiques), tandis que l'Initiative pour les politiques climatiques (IPC) a estimé les flux de financement climatique à 1,3 billion USD en 2021/2022 (de sources publiques et privées). L'IPC comprend les financements publics (nationaux, internationaux et des institutions financières de développement (IFD)) et privés. Les secteurs comprennent les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, les transports, l'industrie, l'agriculture, la technologie et l'adaptation.



3. Flux de financement climatique

Le financement de l'atténuation reste la part la plus importante du financement climatique et repose en grande partie sur les investissements dans les énergies propres, l'efficacité énergétique des bâtiments et les transports durables. Le financement de l'adaptation est passé d'une moyenne annuelle de 30 milliards de dollars en 2017-2018 à 49 milliards de dollars en 2019-2020. Il reste toutefois faible par rapport à l'atténuation (SCF - Rapport d'évaluation biennal 2022).

Estimations des besoins de financement climatique

Face aux défis climatiques pressants auxquels sont confrontés les pays en développement, l'aide des pays développés est de plus en plus impérative. Le rapport de détermination des besoins du SCF prévoit un besoin de financement d'environ 5 800 à 5 900 milliards de dollars pour la période pré-2030 afin de faciliter la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) et des Plans nationaux d'adaptation (PNA) dans les pays en développement.

En outre, le rapport sur les écarts d'adaptation (PNUE, 2023) estime que les besoins annuels de financement de l'adaptation se situeront entre 215 et 387 milliards de dollars US jusqu'en 2030. Selon les Perspectives mondiales de la transition énergétique (AIE, 2023), environ 4 300 milliards de dollars US par an sont nécessaires aux initiatives en matière d'énergie propre jusqu'en 2030, et 5 000 milliards de dollars US supplémentaires par an jusqu'en 2050 pour atteindre la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle. Ces importants déficits de financement ont été identifiés comme des résultats essentiels de la COP28 à Dubaï.

Estimations des besoins de financement climatique pour 2023-2050

Le CPI estime en outre que, dans un scénario futur moyen, le financement climatique annuel nécessaire jusqu'en 2030 augmentera régulièrement, passant de 8 100 milliards de dollars à 9 000 milliards de dollars. Par la suite, les besoins anticipés bondiront pour dépasser 10 000 milliards de dollars par an entre 2031 et 2050. Cela souligne la nécessité de multiplier le financement climatique par cinq au moins par an, le plus rapidement possible, afin d'éviter les conséquences les plus graves du changement climatique.

4. À quels défis les PMA sont-ils confrontés pour accéder au financement climatique ?

Les pays les moins avancés (PMA) sont les plus touchés par les impacts climatiques, tout en contribuant le moins au problème. Ils disposent également des ressources les plus faibles pour s'adapter adéquatement. Ils rencontrent d'importantes difficultés pour accéder au financement climatique en raison du manque d'expertise, d'expérience et de connaissance des processus et exigences complexes des principaux dispositifs de financement. Le système d'accès aux fonds est complexe, onéreux et lent, avec des coûts de transaction élevés. Par exemple, l'élaboration de notes conceptuelles et de propositions de projets au Fonds vert pour le climat (FVC) est un processus complexe, assorti d'exigences rigoureuses en matière de justification climatique pour les projets d'adaptation, qui nécessitent un important volume de données et sont donc difficiles à respecter.

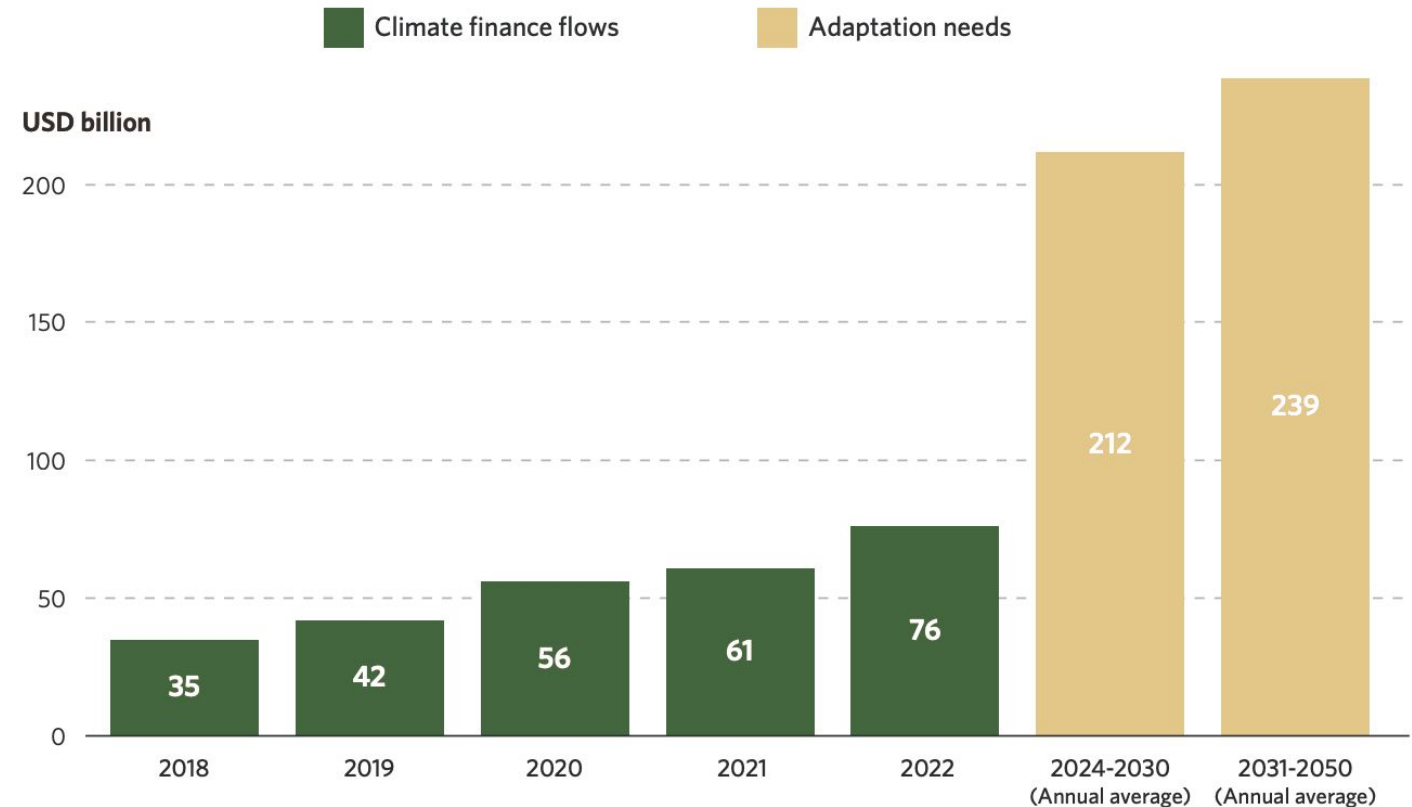
Il existe également des obstacles structurels au renforcement des capacités d'accès au financement climatique dans les PMA. Le renforcement des capacités (dans le contexte du financement climatique) va bien au-delà de l'organisation de quelques ateliers de formation : il implique plutôt le renforcement des institutions et le renforcement des capacités au sein de ces institutions. La modalité d'accès direct devrait renforcer les institutions et les capacités nationales pour accéder aux ressources du FVC. Cependant, le nombre d'entités nationales d'accès direct (ENA) reste faible dans les PMA, et celles qui sont accréditées mettent en œuvre des projets à faible risque, de petite et moyenne envergure, et non les mesures d'adaptation à grande échelle nécessaires.

De plus, les flux financiers climatiques actuels sont cruellement insuffisants pour répondre aux besoins des communautés vulnérables confrontées à des pertes et dommages. Par exemple, le Rapport 2022 sur l'écart d'adaptation indique que les flux financiers internationaux destinés aux pays en développement pour l'adaptation sont nettement inférieurs aux besoins estimés. Lors de la COP 15, les délégués ont tenté de relever ce défi en engageant les pays riches à atteindre un objectif collectif de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 seront consacrés à l'action climatique dans les pays en développement. Cependant, les prêts représentent encore environ la moitié de ce montant, et les subventions seulement un cinquième, ce qui aggrave le piège de la dette auquel sont confrontés les PMA.

4. À quels défis les PMA sont-ils confrontés pour accéder au financement climatique ?

D'autres points importants à prendre en compte sont que la récente diminution des flux de financement du développement du Nord vers le Sud pourrait avoir des implications négatives pour le financement climatique, ainsi que le fait que la majorité des fonds climatiques sont consacrés à l'atténuation, tandis que les besoins critiques de financement climatique des PMA concernent l'adaptation.

Figure 2.3: Global adaptation finance flows vs. needs



Note: Measuring the adaptation gap is challenging both conceptually and quantitatively. These figures are likely underestimates as they only account for EMDEs' needs, and many adaptation investment needs cannot be accurately measured. From 2018 to 2022, EMDEs accounted for 92% of adaptation finance.

4. À quels défis les PMA sont-ils confrontés pour accéder au financement climatique ?

Pour accéder au financement climatique, il est important de comprendre la différence entre un projet axé sur le climat et un projet de développement classique. La principale distinction entre les deux types de projets réside dans leur objectif principal, leur orientation et leur prise en compte du changement climatique :

	Projet d'adaptation au climat	Projet de développement classique
Focus	Spécialement conçu pour réduire la vulnérabilité des communautés et des systèmes aux effets néfastes du changement climatique.	Principalement destiné à améliorer les conditions socio-économiques, telles que la réduction de la pauvreté, le développement des infrastructures ou l'amélioration des soins de santé.
Prise en compte du changement climatique	Le changement climatique est le principal moteur et le projet est explicitement conçu pour répondre à ses impacts.	Le changement climatique pourrait être un facteur secondaire ou tertiaire, s'il est pris en compte.

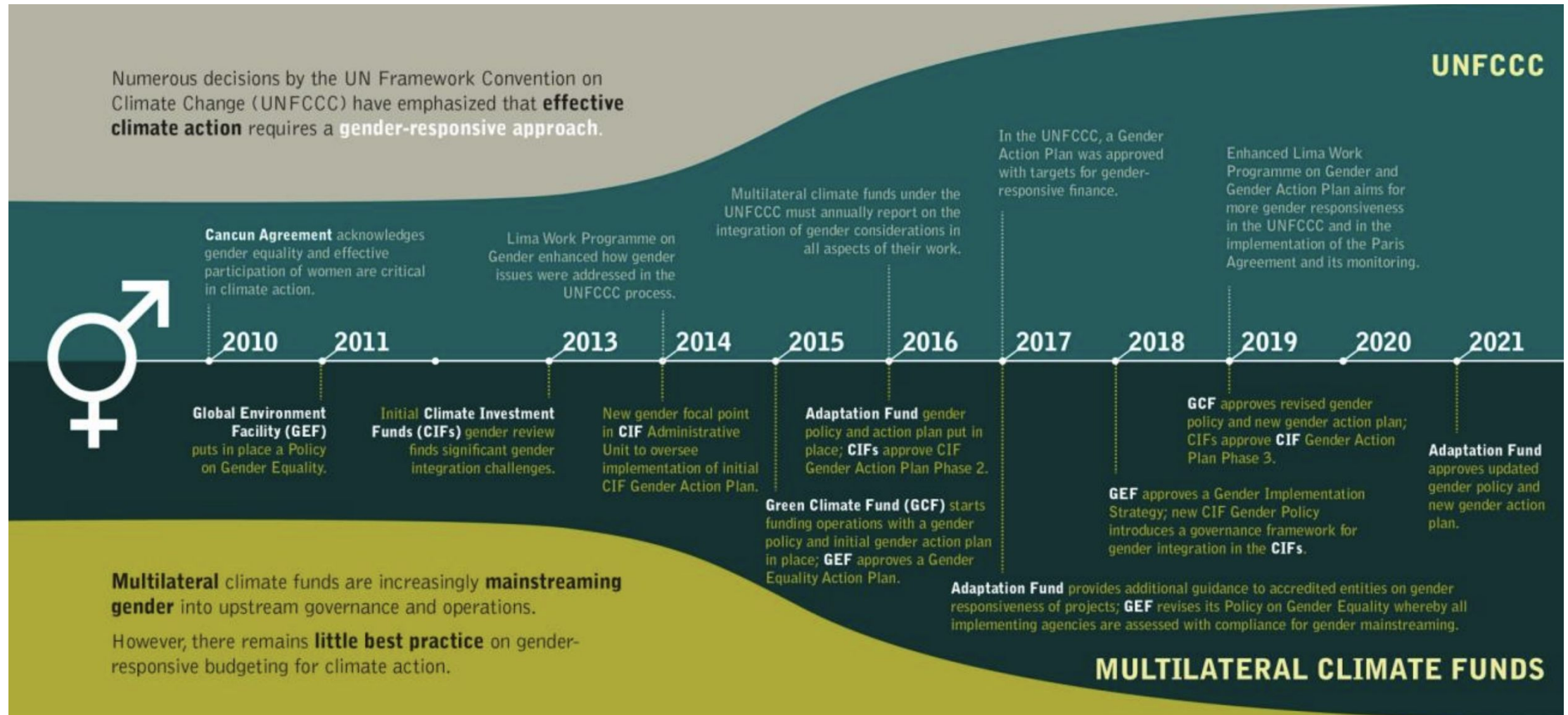
Il est important de noter que *ces deux types de projets sont souvent interconnectés*. De nombreux projets d'adaptation climatique contribuent également aux objectifs de développement, et inversement. Par exemple, la construction d'infrastructures résilientes au changement climatique peut à la fois protéger des impacts climatiques et améliorer l'activité économique et les moyens de subsistance. En substance, si les deux types de projets visent à améliorer la vie des populations, les projets d'adaptation climatique se concentrent spécifiquement sur le renforcement de la résilience au changement climatique.

Nous allons maintenant examiner les dimensions du financement climatique liées au genre et à la jeunesse. Cependant, avant d'aborder ce sujet, il est important de comprendre que le paysage du financement climatique est *très complexe* Et ce, de plus en plus. Après avoir étudié les dimensions liées au genre et à la jeunesse, nous vous encourageons à consulter l'article complémentaire de la section 11 pour en savoir plus sur :

- Les origines des négociations sur le climat, la CCNUCC et le GIEC, qui sont tous des éléments clés du paysage du financement climatique
 - La disposition relative au financement climatique de la CCNUCC
 - Le nouvel objectif collectif quantifié sur le financement climatique
 - Les principaux mécanismes de financement climatique établis et le mécanisme le plus récent, le Fonds pour les pertes et dommages
- 1 La modalité d'accès direct permet aux pays en développement d'accéder directement au financement international de la lutte contre le changement climatique, en contournant les intermédiaires internationaux traditionnels tels que les banques multilatérales de développement

5. Prendre en compte le genre dans le domaine du financement climatique

Dans l'espace complexe des négociations internationales, l'importance du genre a été de plus en plus reconnue à travers une variété de décisions et d'accords politiques différents (comme on l'a vu dans les modules précédents et référencé dans la figure ci-dessous), bien qu'avec des degrés variables de succès tangible.



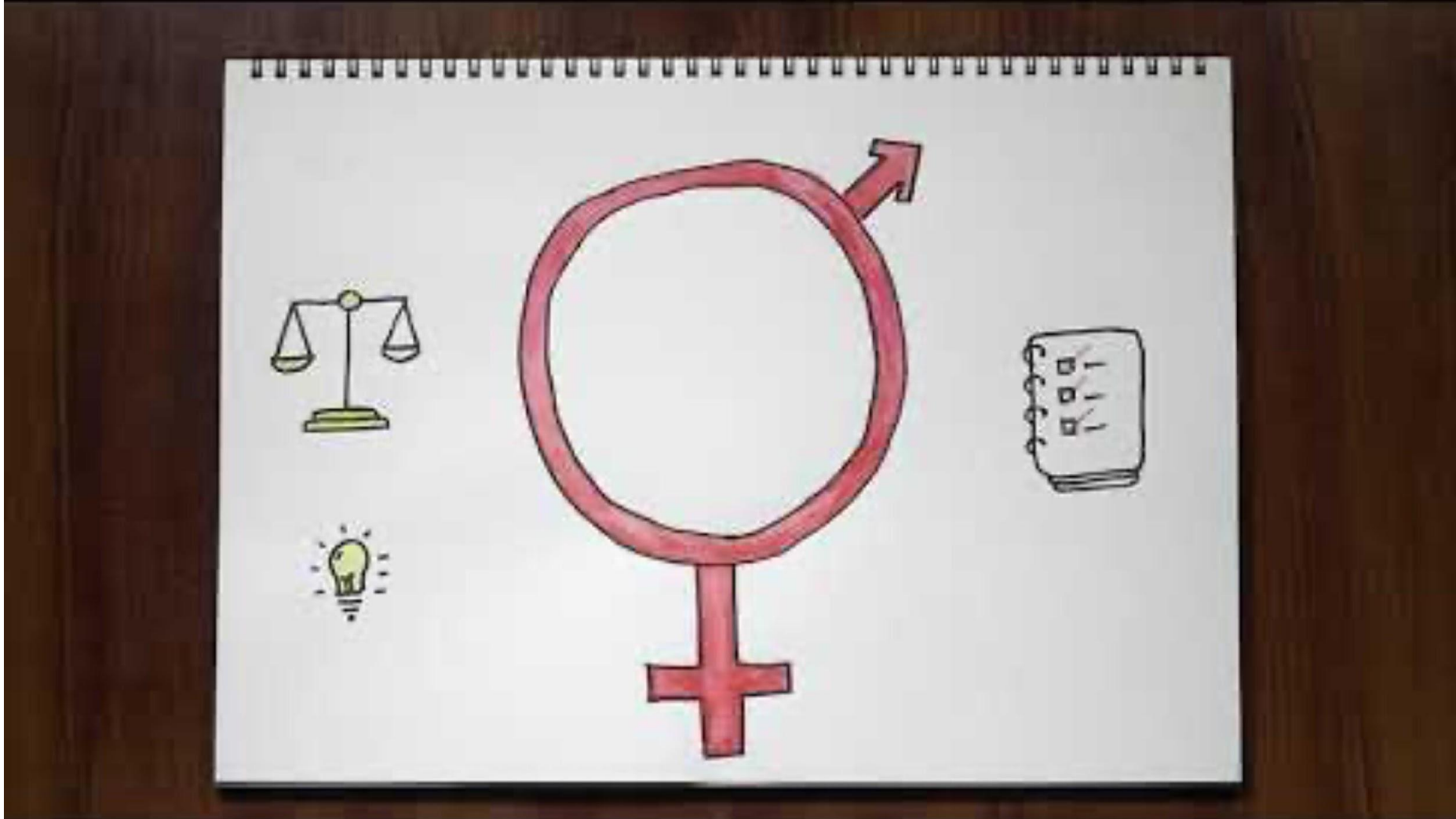
5. Prendre en compte le genre dans le domaine du financement climatique

Comme pour d'autres études sur l'augmentation de la sensibilité au genre dans l'adaptation au climat, les données ont montré que sans une perspective de genre, les instruments de financement du climat fournissant des fonds pour l'adaptation peuvent exacerber les tendances actuelles qui discriminent les femmes (ODI et HBF 2022, www.climatefundsupdate.org; PNUD). Cette situation, ainsi que bien d'autres inégalités de genre omniprésentes, est liée au fait que, dans de nombreux endroits, les femmes sont constamment confrontées à un accès et un contrôle inégaux et inéquitables aux ressources financières et autres ressources utiles à l'adaptation au changement climatique. Cela peut inclure l'accès au crédit, à la propriété foncière, au financement des petites entreprises, etc. (PNUD). Pour réussir, le financement climatique doit être ambitieux, adapté aux besoins différenciés selon le genre et approprié pour mener une action climatique transformatrice. Cela implique de prendre en compte les impacts spécifiques du changement climatique sur les différents genres et de veiller à ce que les flux financiers soient suffisants pour répondre à ces besoins.

Dans son cinquième rapport d'évaluation (AR5) (GIEC, 2014), le GIEC souligne que les risques climatiques accroissent les inégalités entre les sexes et contribuent ainsi à la plus grande vulnérabilité de nombreuses femmes aux changements climatiques. ([Schalatek, 2022](#)). Comme nous l'avons vu dans les modules précédents, l'utilisation de la catégorie « femmes » ne signifie pas que toutes les femmes de ce groupe subiront le changement climatique de la même manière, ni qu'elles auront toutes la même expérience du financement climatique. Il est cependant évident que négliger les disparités entre les sexes peut aggraver la situation des femmes les plus vulnérables.



5. Prendre en compte le genre dans le domaine du financement climatique



[Heinrich-Böll-Stiftung Washington, DC – Financement climatique sensible au genre](#)

5. Prendre en compte le genre dans le domaine du financement climatique

Outre les difficultés d'accès au financement climatique rencontrées par les femmes, d'importants problèmes d'équité se posent également au sein des processus de négociation et des groupes de négociation sur le financement climatique. Par exemple, lors de la COP23 à Bonn (2017), les Parties ont adopté un Plan d'action pluriannuel pour l'égalité des sexes (PAG) accordant la priorité au suivi et à la communication d'informations sur les impacts du changement climatique, ventilés par sexe (CCNUCC, 2018). Une étude du Secrétariat de la CCNUCC a toutefois montré que sur les 15 organes constitués en vertu de la Convention ([voir ici](#)), « seuls sept d'entre eux ont démontré leurs progrès vers l'intégration d'une perspective de genre dans leurs processus et leurs travaux de fond en 2018, au-delà de l'amélioration de l'équilibre entre les sexes dans leur composition, un nombre qui est resté inchangé pour la période 2019-2020 » ([Schalatek, 2022](#)). En 2021, les hommes représentaient encore 60 % des orateurs actifs en séance plénière de la COP et occupaient les trois quarts du temps de parole (([Schalatek, 2022](#), et [CCNUCC, 2021b](#)).

Les femmes sont moins représentées au sein des conseils d'administration des principaux instruments multilatéraux de financement climatique, tels que le FVC, le Fonds pour l'adaptation et le FEM. Selon le PNUD, elles ne représentaient que 22 % des sièges des principaux conseils d'administration de ces instruments en 2015. Bien que ce chiffre ait augmenté au cours de la dernière décennie, elles restent largement sous-représentées (voir : [Note d'orientation du PNUD sur le genre et le financement climatique 5](#)).

5. Prendre en compte le genre dans le domaine du financement climatique

Focus sur l'Investissement avec une perspective de genre (GLI)

GLI est une approche d'investissement qui intègre les facteurs de genre dans les décisions financières afin de promouvoir l'égalité des sexes et d'améliorer la performance financière. En évaluant les investissements en fonction de leur impact sur la mixité, le soutien aux femmes à des postes de direction et la résolution des problèmes spécifiques liés au genre, GLI vise à créer un changement social positif tout en générant de solides rendements financiers. Cette stratégie contribue non seulement à l'égalité des sexes, mais exploite également un vivier de talents plus large, ce qui conduit à une amélioration des pratiques et des résultats commerciaux. Le lien suivant vous permet d'accéder à une formation complète sur l'investissement avec une perspective de genre, développée par l'ONUDI.[ici](#).

Une initiative notable dans ce domaine est 2X Global, anciennement connu sous le nom de 2X Collaborative, qui a joué un rôle déterminant dans la catalyse de milliards de dollars d'investissements soucieux de l'égalité des sexes depuis 2011. 2X Global continue de stimuler le déploiement de capitaux dans toutes les classes d'actifs et sur tous les marchés, en promouvant l'égalité des sexes et en autonomisant les femmes sur le plan économique.<https://www.2xglobal.org/>



5. Prendre en compte le genre dans le domaine du financement climatique

Cliquez sur l'image ci-dessous pour accéder à l'article vedette de Brookings.

BROOKINGS U.S. Trade Policy International Affairs U.S. Government & Politics Technology & Information Race in Public Policy Topics Regions

COMMENTARY

Why gender equality must be part of global climate finance reform initiatives

Caren Grown, Anika Heckwolf, and Eleonore Soubeyran
November 20, 2024

→ Despite growing awareness of the link between gender equality and climate change, recent climate finance reform proposals largely fail to consider gender equality.

→ Global climate finance reform initiatives must consider the quality of finance, and prioritize critical areas like care infrastructure, targeted agricultural adaptation, and social safety nets—recognizing women's disproportionate responsibility for unpaid labor and vulnerability to climate impacts.

→ Overlooking these gender-specific challenges risks deepening inequalities, while integrating them into climate finance reforms can help create a more inclusive and just transition to low-carbon and climate-resilient economies.



7. Prendre en compte la jeunesse dans le domaine du financement climatique

En 2022, le GIEC a indiqué que « les enfants âgés de dix ans ou moins en 2020 devraient connaître une multiplication par près de quatre des événements extrêmes en cas de réchauffement climatique de moins de 1,5 °C d'ici 2100, et une multiplication par cinq en cas de réchauffement de 3 °C » ([GIEC, 2022](#)). Malgré cela, les recherches révèlent que seulement 2,4 % du financement climatique au cours des 17 dernières années a soutenu des projets en faveur des enfants ([Initiative pour les droits environnementaux des enfants, 2023](#) et [Samuel, 2024](#)). Ceci s'inscrit dans le contexte d'une population jeune en croissance rapide dans de nombreux endroits, comme l'a noté [Okinda \(2025\)](#) « Les jeunes de moins de 30 ans constituent 70 % de la population [de l'Afrique subsaharienne] et devraient représenter 42 % de la jeunesse mondiale d'ici 2030 ».

Les jeunes sont confrontés à de nombreux obstacles pour accéder au financement climatique et en bénéficier

- Accès limité au financement : Les initiatives menées par les jeunes ont souvent du mal à obtenir un financement direct en raison de critères d'éligibilité restrictifs et de contraintes bureaucratiques. (Voir : [y.labs](#), [Opportunités pour les jeunes](#), et [Alliance](#))
- Dépendance au financement externe : De nombreux jeunes participants, en particulier ceux issus de régions aux ressources limitées comme l'Afrique et l'Amérique du Sud, dépendent fortement du financement externe, qui peut être irrégulier et insuffisant (voir : [y.labs](#) et [Les femmes livrent](#)).
- Inclusion symbolique/Lavage des jeunes : On observe une tendance à inclure symboliquement les jeunes dans les discussions sur le financement climatique, sans leur accorder une réelle influence ni un pouvoir décisionnel. Cela peut engendrer frustration et désengagement chez les jeunes militants. (Voir : [y.labs](#) et [Banque mondiale](#))
- Sous-représentation dans la prise de décision : Les jeunes sont souvent sous-représentés dans les espaces de négociation du financement climatique et dans les organes décisionnels, ce qui limite leur capacité à influencer les décisions qui affectent leur avenir (voir : [y.labs](#), [Banque mondiale](#), et [Projet de justice mondiale](#))
- Disparités régionales : Les jeunes du Sud global sont confrontés à des obstacles à la participation plus importants que leurs homologues d'Europe et d'Asie, en raison de l'accès aux institutions et des contraintes de ressources. (Voir : [y.labs](#), [Lightupimpact](#), et [Jeunesse de l'AUEU](#))
- Sensibilisation et connaissance : Il existe souvent un manque de sensibilisation et de connaissances sur les opportunités de financement climatique disponibles parmi les jeunes, ce qui peut les empêcher d'accéder aux fonds nécessaires. (Voir : [Fonds pour les ONG](#) et [NIH](#))
- Assistance technique : L'accès limité à l'assistance technique et au soutien au renforcement des capacités peut entraver la capacité des jeunes à développer et à mettre en œuvre efficacement des projets climatiques. (Voir : [AfriLabs](#) et [Fonds pour la justice climatique des jeunes](#))
- Perception et biais : Les jeunes peuvent avoir du mal à être pris au sérieux dans les processus de prise de décision, ce qui peut limiter leur influence et leur accès au financement climatique. (Voir : [y.labs](#) et [Projet de justice mondiale](#))

7. Prendre en compte la jeunesse dans le domaine du financement climatique

Les organisations dirigées par des jeunes dans les PMA sont confrontées à des défis spécifiques, notamment des restrictions juridiques et institutionnelles, une capacité limitée à élaborer des propositions et un manque de reconnaissance au sein des structures nationales de financement climatique. Des mécanismes adaptés sont nécessaires pour garantir que les jeunes acteurs puissent accéder au financement climatique et en bénéficier.

Comme mentionné dans notre dernier module, YOUNGO est le groupe officiel des enfants et des jeunes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Un rapport YOUNGO a été publié en 2023 en collaboration avec le [Secrétariat du Commonwealth](#) intitulé « [Disponibilité du financement climatique pour les jeunes](#) ». Ce rapport vise à informer les différentes parties prenantes (décideurs politiques, secteur privé et société civile) sur le paysage du financement climatique pour les jeunes. Pour ce faire, nous avons analysé un échantillon d'environ 100 fonds/initiatives dédiés entièrement ou partiellement à la jeunesse

(<https://thecommonwealth.org/publications/availability-climate-finance-youth>)". Principaux points saillants du [rapport](#) se trouvent dans la figure de la diapositive suivante



7. Prendre en compte la jeunesse dans le domaine du financement climatique

- L'accès au financement climatique pour les jeunes varie considérablement, notamment en termes d'instruments utilisés. Les subventions et les soutiens en nature (renforcement des capacités ou initiatives de sensibilisation) liés au financement climatique prédominent. Il est urgent de débloquer d'autres types de financement, principalement pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes.
- À cela s'ajoute le faible montant des subventions accordées, qui limite la contribution à l'action climatique. Les financements reçus sont limités quant à la pérennité des actions.
- La majorité du financement climatique pour les jeunes est fournie par des organisations internationales ou des agences des Nations Unies. La participation du secteur privé à l'augmentation du financement climatique en faveur des jeunes est limitée.
- L'allocation des financements climatiques destinés aux jeunes privilégie les actions d'atténuation, alors que les jeunes des communautés les plus vulnérables doivent favoriser la résilience. Le financement de l'adaptation et des pertes et dommages devrait être accru.
- Les fonds analyses ciblent les jeunes à l'échelle mondiale ; seule une minorité des financements cible l'échelle régionale. Si l'action mondiale est louable, elle peut aussi entraver l'accès, car les jeunes peuvent ne pas avoir les moyens de solliciter ce type de financement et les exigences peuvent constituer un fardeau. Il est donc conseillé de décentraliser la fourniture de financements climatiques aux jeunes.

7. Prendre en compte la jeunesse dans le domaine du financement climatique

Bon nombre des défis persistants associés à la jeunesse et au financement climatique renvoient à la mise en évidence, dans notre module précédent, d'une attention insuffisante et d'efforts concrets visant à intégrer les jeunes dans l'action climatique de manière tangible. Okinda(2025) donne les recommandations suivantes pour soutenir le rôle des jeunes dans le financement climatique.

- Financement climatique généralisé pour les jeunes. Les organisations** dirigés par des jeunes sont souvent confrontés à des difficultés d'éducation financière et d'accès aux mécanismes de financement climatique. La complexité des processus de candidature aggrave encore ces difficultés. Cependant, en développant et en généralisant des canaux de financement spécifiques aux jeunes et en simplifiant les processus de candidature, davantage d'initiatives menées par des jeunes pourront accéder à des financements climatiques essentiels. La mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités et de financements ciblés est essentielle pour remédier à ces disparités.
- Maximiser les investissements dans l'information, la communication et les technologies (TIC).** Les pays qui investissent dans les TIC pour financer la lutte contre le changement climatique ont constaté une augmentation de 18 % du taux de réussite de leurs projets grâce à une meilleure coordination et à une prise de décision fondée sur les données. Les investissements dans les TIC peuvent contribuer à développer des systèmes de financement climatique plus inclusifs en fournissant des données en temps réel sur la performance des projets et en permettant un suivi et une évaluation plus efficaces des projets climatiques. Le recours à l'IA et à l'analyse prédictive, par exemple, permet une évaluation plus précise des risques climatiques, conduisant à des investissements mieux ciblés.
- Développer les connaissances des jeunes en matière de financement climatique.** Les lacunes en matière de littératie financière parmi les jeunes qui œuvrent dans des organisations pour le climat, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, entravent considérablement leur accès aux financements climatiques, tels que le Fonds vert pour le climat ou les marchés du carbone. Il est crucial de développer des programmes d'éducation financière des jeunes et des opportunités de mentorat pour aider les jeunes dirigeants à naviguer dans le financement climatique.
- Adapter les services financiers aux besoins des jeunes.** Historiquement, les femmes ont bénéficié d'un financement substantiel dans les initiatives en faveur de l'égalité des sexes, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de la santé. Si les initiatives menées par les jeunes suscitent un intérêt croissant, il convient d'accroître les financements ciblés sur leurs besoins afin de leur apporter un soutien similaire à celui apporté aux femmes. Selon un rapport de la Banque mondiale sur la responsabilisation des jeunes dans le développement (2024), les projets menés par les jeunes en Afrique subsaharienne reçoivent des financements nettement inférieurs à ceux des ONG internationales et des organisations établies.⁵
- Simplification des processus de visa.** Relever ces défis en matière de visas est essentiel pour favoriser l'innovation et la collaboration entre les jeunes et les acteurs clés du secteur. Promouvoir des politiques plus inclusives peut contribuer à donner aux jeunes, notamment ceux des pays du Sud, les moyens de s'épanouir sur la scène internationale.

7. Prendre en compte la jeunesse dans le domaine du financement climatique

Montrer la voie

Plusieurs organisations mènent des efforts pour impliquer les jeunes dans le financement climatique et pour accroître la visibilité des questions axées sur les jeunes dans cet espace.

- Le [Fonds pour la justice climatique des jeunes](#) soutient les groupes de jeunes pour la justice climatique avec un financement flexible et basé sur la confiance, des ressources et un développement des capacités entre jeunes.
- Le [Fonds mondial d'action pour le climat de la jeunesse \(GYCAF\)](#) est le premier fonds climatique du genre dédié au financement de l'action climatique menée par les jeunes dans le monde entier.

ÉTUDE DE CAS

FINANCEMENT NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT MENÉ PAR LES JEUNES AU RWANDA

Le Conseil national de la jeunesse rwandaise (NYC), en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et de la Culture, a mis en œuvre de manière proactive des initiatives d'engagement équitable des jeunes, bénéficiant d'un financement substantiel. Le NYC coordonne toutes les activités de jeunesse à travers le pays, mobilisant et facilitant la création de coopératives de jeunes grâce à un réseau structuré de comités exécutifs.⁴⁰ Cela permet aux représentants des jeunes à tous les niveaux de défendre leurs besoins et, en même temps, d'accélérer l'adhésion des organisations locales et internationales au financement direct des initiatives en faveur des jeunes. En 2020, le ministère de la Jeunesse et de la Culture, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) ont accordé 5 millions de francs rwandais chacun à 55 coopératives de jeunes dans les zones rurales, atteignant avec succès certains des jeunes les plus vulnérables du pays et créant des emplois pour plus de 3 500 jeunes à travers le pays.

Par ailleurs, le ministère de la Jeunesse et de la Culture a mis en place une approche concrète pour mobiliser des fonds nationaux en faveur des initiatives jeunesse, en exploitant les opportunités existantes auprès d'autres institutions locales et gouvernementales. En 2019, le ministère de la Jeunesse et de la Culture a négocié avec le ministère des Infrastructures et le ministère des Collectivités locales la signature de contrats avec 153 entreprises dirigées par des jeunes pour des activités récurrentes d'entretien routier à travers le pays. Chaque entreprise reçoit un financement mensuel de 3 millions de francs rwandais, créant ainsi 7 760 emplois.

Les efforts de financement national se poursuivent, la ville de New York s'efforçant de soutenir des projets prometteurs créés par des jeunes afin d'obtenir des financements auprès d'organisations telles que le Fonds de développement des entreprises du Rwanda. De plus, le ministère de la Jeunesse et de la Culture organise régulièrement des concours à travers le Youth Connekt Africa et d'autres initiatives locales permettent aux organisations dirigées par des jeunes d'obtenir des subventions pour mettre en œuvre leurs initiatives, tout en bénéficiant de services de coaching et de mentorat pour renforcer leurs capacités de gestion et de leadership. Ces initiatives offrent aux jeunes d'importantes occasions de mettre en valeur leurs compétences tout en contribuant au développement de leurs communautés.

8. Dimensions genre et jeunesse des principaux mécanismes de financement climatique

Il est essentiel que le financement climatique soit accessible aux groupes locaux, aux organisations communautaires et aux peuples autochtones qui œuvrent à l'intersection des questions de genre et de justice climatique. L'accès direct aux fonds permet à ces groupes de mettre en œuvre des solutions adaptées à leurs contextes spécifiques. Si l'accès direct peut contribuer à renforcer les institutions et les capacités nationales d'accès au financement climatique, les entités nationales d'accès direct (ENA) restent peu nombreuses dans les PMA, et celles accréditées mettent en œuvre des projets à faible risque, de micro et petite échelle. Les liens suivants vous mèneront à davantage d'informations sur les thématiques spécifiques au genre et à la jeunesse des différents principaux mécanismes de financement climatique.

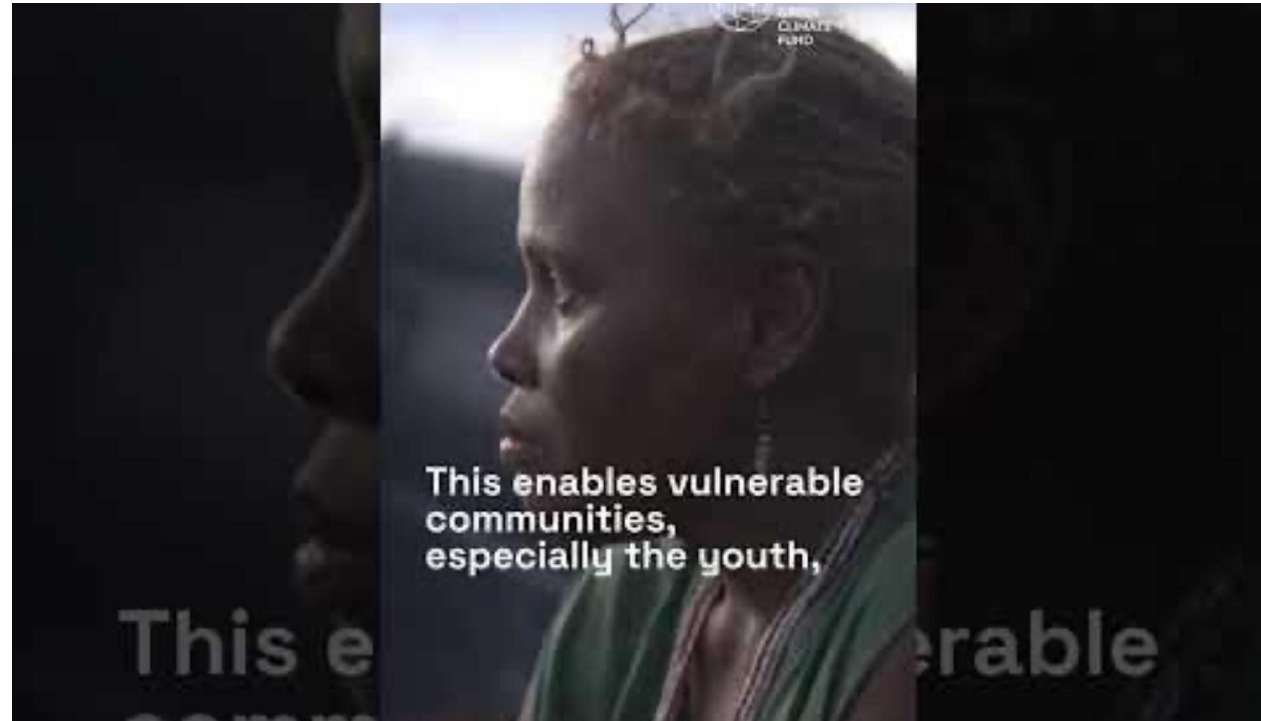
Fonds Global pour l'Environnement (GEF)



- « Avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial, de jeunes leaders du monde entier construisent des carrières pour soigner la planète et s'impliquent directement dans des initiatives locales, nationales et internationales afin de créer un avenir meilleur. » [Apprendre encore plus](#)
- « Le FEM s'efforce de soutenir l'intégration systématique et substantielle des perspectives de genre dans chaque projet et programme que nous soutenons. » [Apprendre encore plus](#).

8. Dimensions genre et jeunesse des principaux mécanismes de financement climatique

Fonds vert pour le climat (FVC)



- « Le Fonds vert pour le climat, le Partenariat mondial pour l'éducation et Save the Children lancent le plus gros investissement au monde pour les écoles vertes à la COP28. » [Apprendre encore plus](#).
- « Dans le contexte du développement durable, le FVC intégrera systématiquement les questions de genre dans ses modalités de mise en œuvre et dans les cadres de ses projets. » [Apprendre encore plus](#).

8. Dimensions genre et jeunesse des principaux mécanismes de financement climatique

Fonds d'investissement climatique (FIC)



- « Dirigée par les membres de l'équipe jeunesse du CIF et élaborée en consultation avec des groupes de jeunes et des jeunes leaders du climat, cette note identifie les domaines d'intérêt et les activités que le CIF peut entreprendre pour intégrer l'engagement auprès des jeunes de 16 à 35 ans dans son travail, en promouvant la sensibilisation auprès d'eux, les partenariats avec et entre les jeunes, l'inclusion des jeunes dans la gouvernance et les opérations du CIF, et le renforcement des capacités des jeunes pour l'action climatique. » [Apprendre encore plus](#).
- La présente politique de genre du CIF sert de cadre de gouvernance pour l'intégration de la dimension de genre au sein du CIF. Elle aborde l'intégration de la dimension de genre dans les approches, les procédures et la mise en œuvre des plans et projets d'investissement du CIF, ainsi que dans les aspects internes de son fonctionnement, tels que la gouvernance, la gestion du personnel et la budgétisation. [Apprendre encore plus](#).

8. Dimensions genre et jeunesse des principaux mécanismes de financement climatique

Fonds d'adaptation (FA)



- « Cette étude donne un aperçu de la participation des jeunes aux projets et interventions d'adaptation soutenus par le Fonds d'adaptation (FA). » [Apprendre encore plus.](#)
- « La dimension de genre est une priorité stratégique du Fonds d'adaptation. L'intégration de la dimension de genre et les interventions tenant compte de cette dimension sont des éléments clés des opérations du Fonds. » [Apprendre encore plus.](#)

9. Exercice



Lisez cette [déclaration](#) des PMA autour des résultats de la COP 29 et cette [histoire](#) sur l'expérience d'un jeune négociateur, puis répondez aux questions suivantes.

1. Pensez au contexte de votre propre pays en ce qui concerne les négociations sur le financement climatique. Quelles forces uniques les femmes et les jeunes peuvent-ils apporter à ces espaces de décision ?
2. Pensez-vous que les résultats de la prochaine COP seraient différents si les voix des femmes et des jeunes étaient intégrées de manière plus équitable aux discussions ? Pourquoi ? Et si oui, qu'est-ce qui serait différent ?
3. Quelle action envisageriez-vous de mettre en œuvre pour renforcer la voix des femmes et des jeunes dans le débat sur le financement climatique ?

10. Ressources



- [Mise à jour des fonds climatiques : genre et financement climatique](#) (Schalatek, 2022)
- [Financer l'avenir : le financement climatique pour les jeunes](#) (Okinda, 2025)
- [Fonds d'investissement climatique \(FIC\) : les jeunes sont en première ligne de la crise climatique](#)
- [Initiative des jeunes pour le financement climatique](#) (YCFI)
- [Laboratoire mondial d'innovation pour le financement climatique : promouvoir l'égalité des sexes grâce au financement climatique](#)
- [Financement du genre et du changement climatique de la CCNUCC](#)
- [COP29 et NCQG : lier climat, dette et justice de genre](#) (Girshova et Fresnillo, 2024)
- [La promesse non tenue du financement des pertes et dommages : l'Europe peut-elle aider ?](#) (ECDPM, 2025)
- [Le CIF forme les jeunes à la finance climatique](#)
- [Fonds mondial d'action pour le climat de la jeunesse](#)
- [État actuel du financement climatique](#) (Vidéo)
- [Introduction au financement climatique](#) (Vidéo)
- [Il s'agit de la jeunesse : le financement climatique : la clé pour façonner un avenir durable](#) (Vidéo)
- [28@28 - 28 minutes de solutions de financement climatique menées par des jeunes à la COP28](#) (Vidéo)
- [Fondamentaux du financement climatique 10 : Genre et financement climatique](#)
- [Note d'information féministe sur le financement climatique](#)
- [Le rôle essentiel de l'égalité des sexes dans le financement climatique](#)
- [ONU Femmes appelle à un financement climatique plus axé sur le genre lors de la COP29](#)
- [Action climatique sensible au genre : la voie vers la COP30](#)
- [Assurer un accès équitable au financement climatique pour les communautés locales : opportunités post-NCQG à la COP29](#)
- [ONUCours sur le financement climatique](#)
- [Jeu des négociations sur le climat](#)
- [Devenir délégué à la CCNUCC : ce que vous devez savoir](#)

11. Dossier supplémentaire : Comprendre le paysage des négociations et du financement climatiques

Comprendre les négociations sur le climat

Pour comprendre le paysage de plus en plus complexe du financement climatique, il est nécessaire de disposer de connaissances de base suffisantes sur la manière dont nous en sommes arrivés là. Commençons par les origines des négociations sur le climat. L'histoire des négociations sur le changement climatique remonte au début des années 1960 et 1970, lorsque les scientifiques ont exprimé leurs inquiétudes quant au lien entre la température mondiale et les niveaux de CO2 dans l'atmosphère.

Dans les années 1970, les inquiétudes concernant la contribution humaine à l'augmentation du CO2 ont conduit à la convocation de la première Conférence mondiale en 1979. En 1988, la Conférence mondiale sur les changements atmosphériques : implications pour la sécurité mondiale s'est tenue à Toronto, et l'Organisation Mondiale de Météorologie (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ont créé collectivement le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).



11. Dossier supplémentaire : Comprendre le paysage des négociations et du financement climatiques

À propos du GIEC

Le GIEC est l'organisme des Nations Unies chargé d'évaluer les connaissances scientifiques liées au changement climatique. Il fournit des évaluations régulières des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur le changement climatique, ses impacts et ses risques futurs, ainsi que sur les stratégies d'adaptation et d'atténuation.

Pour les rapports d'évaluation, des milliers de scientifiques consacrent bénévolement de leur temps à l'évaluation des nombreux articles scientifiques publiés chaque année. Leur objectif est d'offrir un aperçu complet des connaissances sur les facteurs du changement climatique, ses impacts, les risques futurs et le potentiel des stratégies d'adaptation et d'atténuation pour atténuer ces risques.

Le GIEC compte trois groupes de travail : le Groupe de travail I, qui étudie les fondements scientifiques du changement climatique ; le Groupe de travail II, qui étudie les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité au changement climatique ; et le Groupe de travail III, qui s'occupe de l'atténuation du changement climatique. Il dispose également d'un groupe de travail sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES) qui élabore une méthodologie pour les émissions et les absorptions de GES.

Les évaluations du GIEC fournissent aux organismes gouvernementaux, aux niveaux mondial, régional et national, des informations scientifiques de pointe qu'ils peuvent utiliser pour élaborer des politiques climatiques. Elles constituent un apport essentiel aux négociations internationales visant à lutter contre le changement climatique.

Les contributions des femmes scientifiques ont régulièrement augmenté depuis la création du GIEC au début des années 1990, où elles représentaient environ 8 % des auteurs du sixième Rapport d'évaluation, dont elles représentaient environ un tiers. Malgré ces progrès, les femmes autrices continuent de souffrir de désavantages inhérents, liés, par exemple, aux responsabilités parentales et aux rapports de force liés au genre (voir : [Plus de femmes que jamais contribuent au prochain rapport du GIEC](#)).



11. Dossier supplémentaire : Comprendre le paysage des négociations et du financement climatiques

À propos de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

En 1991, la première réunion du Comité intergouvernemental de négociation (CIN) a eu lieu à Washington DC. En mai 1992, le CIN a adopté la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) au siège de l'ONU à New York. La Convention a été ouverte à la signature lors du Sommet de la Terre de Rio en juin 1992 et est entrée en vigueur le 21 mars 1994.

Aujourd'hui, sa composition est quasi universelle. Les 198 pays qui l'ont ratifiée sont appelés Parties à la Convention.

L'objectif ultime de la Convention est :

1. Stabilisation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêcherait toute interférence anthropique dangereuse avec le système climatique.
2. Permettre aux écosystèmes de s'adapter naturellement au changement climatique, de garantir que la production alimentaire ne soit pas menacée et de permettre au développement économique de se dérouler de manière durable

La CCNUCC elle-même ne prévoit aucun objectif contraignant de réduction des émissions ni aucun mécanisme d'application. La première Conférence des Parties (COP) s'est tenue en 1995 à Berlin. Depuis lors, les pays se réunissent chaque année pour discuter et négocier la mise en œuvre des objectifs de la Convention.



11. Dossier supplémentaire : Comprendre le paysage des négociations et du financement climatiques

Dispositions relatives au financement climatique dans la Convention et l'Accord de Paris

Le financement climatique est un levier essentiel pour renforcer l'ambition et l'action en faveur du climat. La Convention, le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris (ce dernier, adopté en décembre 2015 et entré en vigueur en novembre 2016) appellent à une assistance financière des Parties, avec des ressources financières accrues allouées aux plus démunis et aux plus vulnérables. Le financement climatique est nécessaire pour l'atténuation et l'adaptation, pour réduire significativement les émissions, pour s'adapter aux effets néfastes du changement climatique et pour faire face aux pertes et dommages.

Selon la Convention, les pays développés Parties devraient jouer un rôle moteur dans la mobilisation de financements climatiques auprès d'une grande variété de sources, d'instruments et de canaux, en tenant compte des besoins et des priorités des pays en développement Parties. Cette mobilisation de financements climatiques devrait représenter une avancée par rapport aux efforts antérieurs.

Dans l'Accord de Paris, les Parties ont convenu de trouver un équilibre entre le financement de l'adaptation et celui de l'atténuation. Cependant, dans la pratique, l'adaptation est restée systématiquement sous-financée. Comme indiqué à la section 3, les pays en développement accordent la priorité au financement climatique de l'adaptation, tandis que les pays développés privilégient celui de l'atténuation.



11.Dossier supplémentaire : Comprendre le paysage des négociations et du financement climatiques

Nouvel objectif collectif quantifié sur le financement climatique (NCQG)

En 2021, lors de la COP26, les Parties ont convenu de doubler au moins d'ici 2025 leur financement collectif pour l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement par rapport aux niveaux de 2019, afin de parvenir à un équilibre entre atténuation et adaptation. Cependant, en l'absence de mécanisme de suivi des progrès, le Comité permanent des finances a été chargé d'élaborer un rapport sur le doublement du financement de l'adaptation, pour examen à la COP28 en 2023.

Le Nouvel Objectif Collectif Quantifié sur le Financement Climatique (NCQG) est un nouvel objectif mondial de financement climatique que les Parties ont décidé de fixer avant 2025, à partir d'un plancher de 100 milliards de dollars par an, en tenant compte des besoins et des priorités des pays en développement. Cet objectif a été adopté en 2015 lors de la COP21.

Le 9e Dialogue d'experts techniques et la première réunion du groupe de travail ad hoc programmeLa réunion du NCQG s'est tenue du 23 au 26 avril 2024 à Carthagène, en Colombie. Les discussions techniques ont permis de mieux comprendre chacun des éléments du NCQG. Cependant, des divergences de vues subsistaient entre les pays développés et les pays en développement. Par exemple, il n'y avait pas de consensus sur le mandat général et la portée de l'objectif. Les pays développés Parties sont d'avis qu'il s'agit d'un effort mondial et que l'objectif doit être conforme à l'article 2, paragraphe 1(c) de l'Accord de Paris, qui vise à renforcer la réponse mondiale aux menaces du changement climatique, dans le contexte du développement durable et des efforts d'éradication de la pauvreté, notamment en rendant les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre et résilient au changement climatique. Les pays en développement Parties étaient quant à eux d'avis que le NCQG et ses caractéristiques devaient être conformes aux principes et aux dispositions de la Convention et à l'article 9 de l'Accord de Paris, qui stipulent que les pays développés doivent fournir des ressources financières aux pays en développement pour les actions climatiques.

Les avis divergeaient également sur la structure de l'objectif, le calendrier et les sources de financement. De plus, l'absence de définition commune du financement climatique pose des problèmes de transparence et de reporting. Sans définition du financement climatique, la notion de financement climatique et celle de financement non climatique restent ambiguës.

[À la COP29 \(Bakou-2024\)](#)Le NCQG sur le financement climatique a été approuvé, fixant un objectif d'au moins 300 milliards de dollars par an de la part des pays développés d'ici 2035 pour soutenir les pays en développement. « Les négociations ont été marquées par un écart préoccupant entre ce que les pays du Nord sont prêts à fournir et les besoins du Sud, tant en termes de quantité (quantité) que de qualité du financement climatique à fournir. » Les négociations... se sont intensifiées à l'approche de la COP29, mais certaines questions clés restent en suspens, ce que la militante Mariana Paoli, (ChristianAid& CAN-International) indique un manque de consensus plus profond sur la plupart des éléments clés du NCQG, notamment la qualité, la quantité, la structure, les sources et les délais. ([Girshova et Fresnillo, 2024](#)).

De nombreux représentants de pays et d'organisations du Sud ont exprimé leur indignation face au NCQG, le jugeant inadapté aux défis actuels et faisant souvent explicitement référence aux questions de genre et de jeunesse. Par exemple,[La circonscription des femmes et du genre a publié une déclaration](#)Il a notamment souligné que le NCQG « ne reconnaît pas que le financement climatique doit tenir compte des questions de genre pour être efficace, durable et transformateur. Il ne finance pas les pertes et les dommages. Il ne fournit pas d'accès direct aux communautés et groupes en première ligne, notamment les femmes et les filles, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées et les peuples autochtones ».

À mesure que le NCQG évolue, il est essentiel de veiller à ce que l'égalité des sexes et l'équité entre les jeunes soient prises en compte dans sa structure. Les

11. Dossier supplémentaire : Comprendre le paysage des négociations et du financement climatiques

Pertes et dommages

Les pertes et dommages et le financement climatique sont étroitement liés, car tous deux abordent les aspects financiers des impacts du changement climatique. Les pertes et dommages désignent les effets néfastes du changement climatique qui dépassent les capacités d'adaptation des populations. Cela comprend à la fois les pertes économiques (par exemple, dommages matériels, perte de revenus) et non économiques (par exemple, perte de patrimoine culturel, déplacements) causées par des phénomènes météorologiques extrêmes et des changements à évolution lente comme l'élévation du niveau de la mer et la désertification.

Le fonds et les modalités de financement pour répondre aux pertes et dommages ont été créés lors de la COP27 à Charm el-Cheikh, en Égypte. Cette décision historique, prise après 30 ans de négociations, a été considérée comme une avancée majeure dans l'histoire des négociations sur le climat. Ce fonds est considéré comme une avancée majeure pour les pays en développement, notamment pour les pays particulièrement vulnérables comme les PEID et les PMA, qui demandent depuis des décennies un soutien pour faire face aux pertes et dommages liés au changement climatique dans le cadre de la CCNUCC.



CAFOD - Qu'est-ce que la perte et le dommage ?

11. Dossier supplémentaire : Comprendre le paysage des négociations et du financement climatiques

Lors de la conception du Fonds pour les pertes et dommages, le Groupe LDC a mis l'accent sur plusieurs priorités :

1. Veiller à ce que le Fonds fournisse des subventions pour soutenir le relèvement, la reconstruction et la réhabilitation à la suite d'événements climatiques extrêmes, et pour faire face aux pertes et dommages continus causés par des événements à évolution lente ;
2. Assurer des modalités d'accès simplifiées et directes qui soient peu contraignantes et ne créent pas de barrières en termes de capacité ;
3. Assurer des modalités d'accès qui permettent également un décaissement rapide, afin de pouvoir répondre aux événements extrêmes ;
4. Assurer une allocation spécifique aux PMA et aux PEID, en reconnaissant leurs circonstances et priorités particulières ;
5. Fournir un soutien budgétaire direct aux ministères ou agences nationales désignés et identifiés par le gouvernement ;
6. Assurer une capitalisation significative et prévisible du Fonds à grande échelle pour couvrir les coûts réels des pertes et dommages, qui s'ajoute également aux autres formes de financement climatique.

(Voir: [Institut des ressources mondiales \(WRI\)](#), [Programme des Nations Unies pour l'environnement \(PNUE\)](#), et [Institut de l'environnement de Stockholm \(SEI\)](#).)

La fin.

Merci!

